

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, avis public est par la présente donné que le budget de l'année scolaire 2020-2021 du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud sera soumis à la Direction générale pour examen et adoption le jeudi 2 juillet 2020 au 157, rue Saint-Louis à Montmagny.

La population est invitée à prendre connaissance de la proposition de budget sur le site Internet du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud au cscotesud.qc.ca.

Donné à Montmagny, ce 12^e jour de juin 2020
Le secrétaire général, Pierre Côté

Québec 